



## COMPTE RENDU de la FS du 23/11/23

En réponse à la liminaire intersyndicale, le Président a indiqué les décisions prises suite aux droits d'alerte.

Pour les 2 SIP : l'embauche de 2 CDD d'un an, 1 dans chaque SIP, concernant le SIP de DAX, une médiation sociale est en cours.

Pour ce qui est du SIP de Mont de Marsan, l'assistant de prévention s'est déjà déplacé.

Le 7/12, le directeur rencontrera les chefs de service et les contrôleurs encadrants.

Une réunion avec le personnel du SIP de Mont de Marsan sera ensuite organisée.

- pour le SDIF : embauche de 2 CDD d'un an, 1 par site.

Une partie de e-contact sera prise en charge par le Centre de contact d'Angoulême (e-contact ne nécessitant pas de consultation MAJIC ou de monter des fiches immobilières).

- pour le SGC de Parentis : les charges seront évaluées dans le cadre du GT charge/emplois du 29/11.

- pour le SGC de Dax : Il est prévu une rencontre des équipes et réunion avec les chefs de services. Puis formalisations des mesures à l'issue.

Pour la Trésorerie Hospitalière : Réflexion en cours sur l'affectation d'agents stagiaires. L'EDR viendra en soutien dans l'attente.

Après avoir adopté le PV de la précédente Fs en **point 1**, nous avons abordé **le point 2** qui traitait du règlement intérieur des nouvelles instances CSAL et FS.

Pour rappel, les nouvelles instances sont mises en place depuis janvier 2023 et fin novembre nous attendons encore le règlement intérieur.

Ce règlement intérieur a été élaboré par la DGAFP, puis présenté aux organisations syndicales. La déclinaison ministérielle a eu lieu durant le 1er trimestre. Des GT et FS ministériels se sont tenus. Suite à tout ceci, enfin la DGFIP a élaboré son propre règlement intérieur, calqué sur celui de la DGAFP.

Élaborer un règlement intérieur n'est pas évident et il ne faut rien oublier... surtout lorsque le but est de réduire les droits des représentants syndicaux.

Durant cette FS, nous devons présenter les modifications souhaitées tout en sachant que le directeur avait ordre de ne rien modifier...

Une circulaire viendra apporter des précisions.

C'est la définition du dialogue social, version Jérôme FOURNEL !!

Nous avons examiné les 48 articles et fait part de nos propositions sous forme d'avis.

Celui-ci a été voté à l'unanimité par l'intersyndicale.

Le recueil des propositions doit être publié sur Ulysse 40 afin d'être consulté par tous les agents. La décision finale sera actée lors du prochain CSAL et proposée au vote.

**Le point 3** était relatif à l'examen du budget. Tout a été dépensé !!

Concernant les trolleys et les sacs à dos, 2 distributions auront lieu: une en fin d'année, une début 2024. Priorité donnée aux agents nomades puis aux télétravailleurs.

Des portes-documents ont été demandés. Ceux-ci seront livrés début 2024. Il est précisé que l'octroi de porte-document ne nécessite pas d'avis médical.

Le **point 4** concernait les rapports des visites du SDIF et de la Paierie Départementale. Ces visites ont eu lieu en octobre 2022.

Pour le SDIF, un point sur la sécurité a été fait, l'ISTT fera une visite à la fin du futur chantier. Pour ce qui est de l'espace accueil et de la surface octroyée au service, le maître d'œuvre revoit les plans, des solutions devraient être apportées.

Pour la Paierie Départementale, le groom endommagé a été changé, le problème de luminosité des bureaux côté nord va être pris en compte lors du futur chantier, le problème de température (certains bureaux parmi les plus froids du site) n'a pas de solution proprement dit, les bureaux les plus froids sont calibrés à 19°C comme demandé par la note.

Les **points 5 et 6** étaient les rapports d'activité du médecin et de l'assistante sociale.

Le médecin a rappelé que les agents qui ne font pas l'objet d'une surveillance particulière ont une visite toutes les 5 ans. Pour les autres la surveillance est annuelle. Le nombre de visites a été limité en raison de la crise COVID.

Tous les agents peuvent demander une visite médicale auprès du médecin de prévention n'importe quand dans l'année.

En 2022, 27 aménagements de postes ont été demandés.

Le département des Landes étant étendu, c'est le risque routier qui est le plus important.

L'assistante sociale a précisé qu'elle était à 50 % à la DGFIP.

L'assistante sociale a précisé qu'elle était à 50 % à la DGFIP, 50 % au Ministère de l'Intérieur.

Elle intervient au niveau :

- de la santé : conséquences sur les arrêts de travail, dispositions statutaires, législation
- de la vie professionnelle : conditions d'exercice et reprise d'activité
- du budget : aides financières ponctuelles, surendettement
- du logement : sinistres, aide à la recherche et au maintien du logement
- de la vie familiale: accidents de la vie, handicap, violences familiales...

En « questions diverses », **dernier point** à l'ordre du jour, nous avons abordé :

- l'état d'avancement des travaux :

- Dax : le chantier est terminé. La coiffe acoustique pour le système de chauffage a été installée. La tisanerie et la salle courrier ont été interverties. Une visite de l'ISST est à prévoir pour le relamping.

- Dugas: le maître d'œuvre est passé. Des anomalies sur les plans ont été corrigées.

Nous en sommes au stade de l'avant-projet et les appels d'offres sont à venir. Les travaux devraient débuter courant 1<sup>er</sup> trimestre 2024. Si tout va bien... Des réunions d'informations chefs de service et agents sont à venir quand tout sera ficelé.

Le problème de sécurité des agents de l'accueil a été soulevé. Un bouton de sécurité sera installé et un chemin de fuite sera étudié.

- SGC de Parentis : salle de réunion

- un calendrier des différentes instances et visites de sites sera communiqué début 2024. Le 1<sup>er</sup> CSA de l'année, CSA emploi est programmé le 11/01/24

- une formation des membres du CSAL et de la FS devrait avoir lieu les 15 et 16 février 2024 et sera animée par l'ISTT et l'animatrice de la politique ministérielle de prévention

- SGC de Mont de Marsan : une demande a été faite pour des filtres isolants supplémentaires ainsi que pour une sortie de secours supplémentaire au niveau de la cellule contentieux

- le nettoyage du parking de Dugas a été sollicité (feuilles) afin d'éviter tout risque de chutes